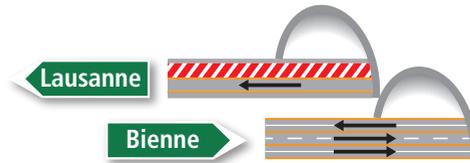


## Nature des travaux

- Création de nouvelles issues de secours
- Renforcement et assainissement des ouvrages
- Réfection du revêtement de la chaussée
- Renouvellement des infrastructures électromécaniques :
  - énergie;
  - éclairage;
  - ventilation;
  - signalisation;
  - surveillance;
  - communication et système de gestion;
  - câblage;
  - installations auxiliaires et sécurité.



La circulation se fera en 3 + 1 :  
3 voies sur la chaussée Bienne et  
1 voie sur la chaussée Lausanne.



La vitesse sera limitée à 60 km/h  
afin d'éviter les embouteillages  
et de garantir un maximum  
de sécurité.



Nous rappelons aux automobi-  
listes qu'ils doivent se conformer  
à la signalisation mise en place.

## Visitez le site Internet dédié à ce chantier !

Le site dédié à ce chantier constitue la source principale et actualisée des informations concernant les travaux :



[a5-colombier-cornaux.ofrou.ch](http://a5-colombier-cornaux.ofrou.ch)

## A5/Colombier – Cornaux Auvernier – Marin Planification des travaux 2019



# Fermetures complètes de l'autoroute durant la nuit

La 4<sup>e</sup> et dernière étape de la réfection globale A5 Colombier – Cornaux est consacrée au tronçon Maladière – Marin.

Les fermetures complètes qui auront lieu en mars, en juillet et en octobre 2019 seront effectives uniquement de nuit, entre **22h et 5h du matin**.

La circulation sera maintenue de jour durant l'ensemble des travaux, bien que la largeur de voie puisse être réduite.

Dates de fermeture de nuit

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Dates susceptibles d'être modifiées

Dates de fermeture de nuit

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Tronçon concerné  
Neuchâtel Ouest – Marin

Dates de fermeture de nuit

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Tronçon concerné  
Auvonnier – Marin



Zone de chantier